

Favoriser la réussite scolaire

Attentes par rapport aux capacités des élèves – auto-détermination, expression de leurs besoins et gestion de leur amplification

Traduction et adaptation en français :
Services aux élèves ayant une perte auditive
Ministère de l'Éducation
et du Développement de la petite enfance
Nouveau-Brunswick, Canada

Les attentes qui suivent reposent sur le dépistage précoce de la perte auditive, le port constant de l'amplification dès la petite enfance, de même que la participation des parents pour ce qui est de favoriser un environnement d'écoute optimal et l'efficacité de la communication. Ajuster les attentes ayant trait à l'âge au besoin, advenant l'absence d'une audibilité optimale ou de services d'intervention précoces notamment axés sur l'autonomie auditive.

Attentes en matière de participation ou d'aptitudes à démontrer régulièrement	Avant l'entrée à l'école	1 ^{er} jour d'école préscol. ou maternelle	À la fin de la maternelle	Fin de la 1 ^{ère} année	Fin de la 2 ^e année	Fin de la 3 ^e année	Fin de la 4 ^e année	Fin de la 5 ^e année	École primaire 2 ^e cycle et secondaire
Porte ses appareils auditifs et/ou ses processeurs d'implants cochléaires en tout temps.	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Effectue son autoévaluation (baa baa, mmm mmm), en écoutant chaque appareil auditif une fois allumé.	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Insère ses embouts auriculaires (ou tente de le faire) et met ses appareils auditifs ou ses processeurs d'implants cochléaires.	[●]	[●]	●	●	●	●	●	●	●
Reconnaît devoir demander à un adulte avant de retirer ses appareils auditifs.	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Sait qu'il doit signaler tout problème lié à ses appareils auditifs.	●	●	●	●	●	●	●	●	●
Porte/apporte ses appareils auditifs ou ses processeurs d'implants cochléaires à l'école quotidiennement.		●	●	●	●	●	●	●	●
Piles supplémentaires apportées à l'école et conservées dans un endroit connu.		●	●	●	●	●	●	●	●
Participe à la vérification fonctionnelle quotidienne des appareils auditifs avec un adulte (vérification des piles, inspection visuelle, vérification de la qualité sonore par une personne entendante, écoute des sons de Ling*).		●	●	●					
L'élève effectue de façon autonome l'inspection visuelle de ses appareils auditifs.			●	●	●	●	●	●	●
L'élève est responsable du chargement quotidien, de l'utilisation appropriée et de la manipulation soigneuse de l'équipement MF.			●	●	●	●	●	●	●
L'élève demande à ses camarades d'utiliser le microphone MF durant les activités sociales ou les activités de groupe.			●	●	●	●	●	●	●
L'élève rappelle à l'enseignant d'utiliser l'émetteur MF au besoin.			●	●	●	●	●	●	●
L'élève comprend comment informer de façon appropriée l'enseignant lorsqu'il a des difficultés à entendre ou à comprendre.				●	●	●	●	●	●
L'élève vérifie lui-même l'état de ses piles.				●	●	●	●	●	●
L'élève nettoie ses embouts auriculaires obstrués (activité encadrée jusqu'à la 3 ^e année).				●	●	●	●	●	●
L'élève a la responsabilité de fermer la porte de la classe s'il est incommodé par les bruits provenant du corridor.				●	●	●	●	●	●
L'élève sait qu'il doit informer l'enseignant lorsqu'il a de la difficulté à l'entendre parler ou à entendre parler d'autres élèves.				●	●	●	●	●	●
Vérification des appareils auditifs par un adulte (y compris l'écoute des sons de Ling) trois fois par semaine					●				
Deux jours par semaine, l'élève procède à la vérification des sons de Ling avec un camarade (à 1 mètre et à 3 mètres).					●	●	●	●	
L'élève n'est autorisé à retirer ses appareils auditifs à l'école qu'à des fins de vérification fonctionnelle.					●	●	●	●	●
L'élève a la responsabilité d'inscrire les résultats dans le tableau de vérification quotidienne.					●	●	●	●	●
L'élève utilise activement des stratégies de réparation de la communication en classe et dans un cadre social.					●	●	●	●	●
L'élève vérifie les sons de Ling en s'écoutant quotidiennement.						●	●	●	●
L'élève utilise une trousse Dri-Aid en cas d'accumulation d'humidité dans ses embouts auriculaires.							●	●	●
L'élève a la responsabilité de remettre l'émetteur MF à ses enseignants et de leur demander de l'utiliser.							●	●	●
Vérification des appareils auditifs par un adulte toutes les deux semaines et des sons de Ling avec un camarade deux jours par semaine							●		
Vérification des appareils auditifs par un adulte une fois par mois et des sons de Ling avec un camarade deux jours par semaine.								●	
Vérification des appareils auditifs par un adulte tous les trois mois, y compris la vérification des sons de Ling.									●
L'élève a la responsabilité de signaler rapidement tout problème d'ordre technologique et notamment d'appeler directement l'audiologiste, le cas échéant.									●

* Les sons de Ling sont présentés à l'élève à une intensité sonore conversationnelle habituelle : a, ou, i, ch, s et m, et avec un repère visuel muet. L'enfant peut répéter les sons ou indiquer une représentation visuelle des sons. Les systèmes MF personnels peuvent être vérifiés à une distance d'un ou de trois mètres dans l'environnement le moins bruyant possible. La vérification à trois pieds peut être éliminée lorsque l'élève est plus habile pour la réalisation du test des sons de Ling.